



REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 16 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le 16 MAI à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à

SMERMESNIL

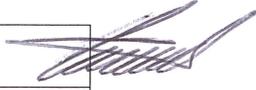
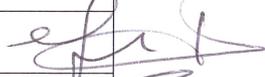
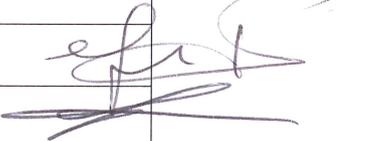
Sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 26

7 absents EX : Mme CAMENISCH SABINE , MME BEAUVIN ISABELLE, M. ROBIN EMMANUEL, M. DUMOUCHEL JEAN-MARIE M. PEPIN MARTIAL Mme DESBUREAU REGINE M. BOINET OLIVIER

| | | |
|-------------------|--------------------------|---|
| BAILLEUL NEUVILLE | Mme CARNET CELINE |  |
| BAILLOLET | Mme LERMECHAIN MARYSE |  |
| BURES EN BRAY | M. LÉVÊQUE JACKY | |
| BURES EN BRAY | M.PAILLARD JEAN FRANCOIS |  |
| CLAIS | M. LEBORGNE VINCENT | |
| CLAIS | |  |
| CROIXDALLE | M. MARTEL JEAN-PAUL |  |
| CROIXDALLE | M. LEFEBVRE LUC |  |

| | |
|-----------------------------|--------------------------|
| FREAUVILLE | M.MARTEL CHRISTIAN. |
| FRESNOY FOLNY | M. DEBURE GILBERT |
| FRESNOY FOLNY | M. CARPENTIER LAURENT |
| FRESNOY FOLNY | MME CAPLET CORINNE |
| FRESNOY FOLNY | |
| GRANDCOURT | M. DECHEZELLES ARNAUD |
| GRANDCOURT | |
| LONDINIERES | Mme BILOQUET ARMELLE |
| LONDINIERES | |
| LONDINIERES | Mme MARTEL RÉGINE |
| LONDINIERES | M. HURARD FRANÇOIS |
| LONDINIIERES | MME DEPOIX MARIE CLAUDE |
| LONDINIERES | M. ANGER SEBASTIEN |
| LONDINIERES | Mme WATTELIER NATHALIE |
| OSMOY SAINT VALERY | Mme BOURGEOIS MARIE JOSE |
| OSMOY SAINT VALERY | M. LECLERC DAVID |
| PREUSEVILLE | M. VASSARD HERVÉ |
| PUISENVAL | Mme LEDUE SABINE |
| SAINT AGATHE ALIERMONT | |
| SAINT AGATHE ALIERMONT | M. MOREL JEAN MARC |
| SAINT PIERRE DES JONQUIERES | MME BILLER BENEDICTE |
| SMERMESNIL | M. GRANDSIRE BRUNO |
| SMERMESNIL | |
| WANCHY CAPVAL | |
| WANCHY CAPVAL | M. TAFFIN GUY |

1. Approbation du PV du 22 MARS ET 7 AVRIL

Les PV sont approuvés.

2. Contrat d'Audrey Psalmon

*Le conseil communautaire approuve le renouvellement du contrat d'agent accueil à la France Service fait par Mme La Présidente concernant Mme Audrey Psalmon.
Son contrat est renouvelé pour 12 mois du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023 pour 25 h semaine.*

Un nouvel agent MSA va remplacer Marine Fourcin.

Un reportage et un article de Paris Normandie sur la maison France Service ont eu lieu.

Petite précision sur les permanences, Mme Biloquet explique que les déplacements dans les communes se font uniquement si les usagers ont pris rendez-vous auprès de la maison France Service.

S'il n'y a aucun rendez-vous l'agent ne se déplace pas dans la commune.

3. LES POUBELLES

M. Martel informe qu'une commande complémentaire de poubelles a été faite :

- ✓ 60 POUBELLES DE 600 L (30 bacs sont déjà réservés)
- ✓ 150 POUBELLES DE 240 L

Le conseil communautaire délibère :

** les habitants qui souhaitent une deuxième poubelle recevront une facturation pour un montant de 45 euros. Les communes doivent communiquer nom, prénom et adresse des administrés à facturer.*

** Pour vol et détérioration il en va de même un montant de 45 euros sera facturé.*

Le conseil communautaire délibère favorablement à l'avenant concernant le transport des recyclables, IKOS va emmener les emballages directement à VEOLIA AMIENS.

L'avenant prévoit une plus-value du coût de transport de la collecte sélective pour aller jusqu'au centre. Ce coût s'élève à 13.50 euros par tonnes.

Les communes qui ont encore les conteneurs apport volontaire doivent les ramener en déchetterie. La communauté commune de Bray Eawy serait susceptible d'acheter les conteneurs. La communauté de communes de Londinières est favorable à condition d'en garder quelques uns.

Le conseil communautaire délibère pour vendre un lot de conteneurs à la communauté Bray Eawy.

La recyclerie AGIR EN BRAY souhaite mettre un conteneur à vêtements et tissus, sac à main, peluche.

Il faut savoir que la recyclerie aide à l'insertion sociale et emploie 23 personnes, elle remet les personnes dans le rythme du travail.

4-PLUI

Le dossier a bien avancé. Pour la prochaine réunion, le sujet est l'élaboration du cahier des charges par le bureau d'étude.

5-PETR

Mme la Présidente a informé à l'ensemble de l'assemblée de ce qui s'est dit au PETR lors de la réunion du 28 avril entre les présidents de com com.

Il y a un déficit au niveau du PETR, différentes pistes sont envisagées pour réduire les dépenses de fonctionnement (des contrats ne seront pas renouvelés afin de baisser les charges.)

Pour les panneaux routiers, c'est non pour la com com de Londinières mais un avis favorable pour deux panneaux Pays de Bray.

Il a été décidé de ne pas renouveler le guide touristique pour cette année.

6- SAUVEGARDE DES DONNEES

Deux devis sont consultés ce soir pour la sauvegarde des données de la com com.

Nous avons la société PSI et REX-ROTARY.

Les montants mensuels sont très différents

Psi 31.90 HT

Rex Rotary 85 HT

Les prestations apportées ne sont pas les mêmes.

Le conseil communautaire décide que la com com doit effectuer des devis avec les mêmes prestations et voir aussi d'autres prestataires.

7-DIVERS

MAISON SANTE

M.Lévêque

- Informe d'un problème pour la pose des portes automatiques. Il faut creuser à cause du chauffage au sol et cela amène un surcôt de 450 euros HT. Travaux qui seront réalisés par l'entreprise Leloup.
- Concernant le bureau 11 le cabinet de consultation,

un devis a été fait à hauteur de 1328.08 euros HT pour l'installation du chauffe-eau et meuble sous évier.

Le conseil communautaire approuve les travaux.

Le docteur Lethuillier Marc va prendre le bureau 11 une journée par semaine, un bail sera réalisé mais à partir de septembre 2022 le bureau sera occupé la semaine entière.

Le local du dentiste est vide, la maison de santé a donc besoin d'un dentiste, l'information est à partager.

- Mme. Martel réflexologue ne souhaite payer qu'une demi-journée par semaine, son activité étant très réduite. Son bail reste sur la base d'une journée par semaine.

Le conseil communautaire n'est pas d'accord pour cette baisse.

FIBRE OPTIQUE

M.Vassard

Le déploiement continue, il y a eu quelques soucis à Grandcourt. (SFR a démarché sans informer la mairie de Grandcourt). Les autres communes voient arriver progressivement, la commercialisation s'étend sur le territoire. Il est recommandé à chacun d'être prudent au moment du démarchage par les différents opérateurs.

DECHETTERIE

Le conseil délibère pour que M. Cajot Nelson remplace M. Boucher Rodolphe pour sa semaine de congé du 23 mai au 29 mai.

Mme Biloquet fait remarquer que la communauté de communes n'a aucun personnel technique.

Le conseil communautaire est amené à réfléchir sur la possibilité d'une embauche d'un technicien (19h) pour remplacement des congés, tondre les pelouses, problème maison santé (maintenance générale), mutualisation du personnel pour les communes qui en ont un besoin. Il est évoqué également l'embauche d'un agent de sécurité de la voie publique (ASVP) en commun. Cette idée est à réfléchir.

VŒUX 2022

Ils se dérouleront Vendredi 17 juin 2022 19 h30 à BAILLOLET.

Les élus et leur conjoint, le personnel communautaire et leur conjoint, les personnes qui ont aidé à la mise en place des bacs sont conviés à la cérémonie.

Justine enverra le carton d'invitation.

La prochaine réunion de conseil communautaire se déroulera le lundi 20 juin à 20 h à BAILLEUL
NEUVILLE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H45

De ce qui a été dit, il a été dressé le présent procès-verbal